



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 4 juillet 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 27 juin 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Serge Nilly, Yvette Bouguen, Marc Duhamel.

#### Pouvoirs :

Cécile Peltier a donné pouvoir à Danièle Kha  
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Pascale Douineau  
Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Michaël Quernez  
Eric Alagon a donné pouvoir à Patrick Tanguy  
Christophe Couic a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger (à partir de 20h40)  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly  
Martine Brézac a donné pouvoir à Yvette Bouguen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

## **2. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DESHERBAGE ALTERNATIF**

### Exposé :

L'entretien des espaces communaux sans produit phytosanitaire oblige les services à effectuer un désherbage manuel sur les massifs plantés et sur certains espaces : chemins sablés et gravillonnés, allées du cimetière

Aujourd'hui, le désherbage de ces espaces se réalise à la main et cette technique ne donne pas entière satisfaction, notamment à cause des risques de troubles musculo squelettiques (TMS) pour les agents du pôle Aménagement, Cadre de vie.

La Région Bretagne propose des dispositifs de financement pour l'achat de matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique pour l'entretien des espaces et des dossiers de demande de subvention doivent être déposés avant le 28 septembre 2018.

Dans ce cadre, la Ville de Quimperlé envisage de procéder à l'achat d'un broyeur de végétaux et d'un désherbeur mécanique. Ces outils permettront de limiter les risques de TMS pour les agents et les interventions seront plus rapides.

Pour bénéficier des subventions de la Région Bretagne, voici le plan de financement proposé pour l'acquisition des outils en 2018 :

DEPENSES	HT	RECETTES	Taux de financement	HT
Achat du broyeur	24 583.33 €	Conseil Régional Autofinancement	19.52 % 80.48 %	4 800.00 € 19 783.33 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 583.33 €</b>		<b>100 %</b>	<b>24 583.33 €</b>
Achat désherbeur mécanique	11 166 €	Conseil Régional Autofinancement	40 % 60 %	4 466.40 € 6 699.60 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 166 €</b>		<b>100 %</b>	<b>11 166 €</b>

### Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région Bretagne,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toute disposition et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Avis favorable de la commission « politique de la ville et environnement » du 27 juin 2018

Avis favorable de la Commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 27 juin 2018

### Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

**Le MAIRE,  
Michaël QUÉRNEZ .**

